INFOS MUNICIPALES

« La petite Gazette »

n° 71

février 2024

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr – Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

L'OFFRE DE SANTÉ SUR L'ÎLE

En attendant une offre que nous construisons avec un médecin qui envisage de s'installer à l'année sur l'île, nous pouvons annoncer la mise en œuvre d'une mesure transitoire en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'APSIB (Association pour la Permanence en Santé des Îles Bretonnes).

Le Docteur Renfro sera présent sur l'île aux dates suivantes :

- En février du 5 au 23
- En mars du 10 au 31
- En avril du 1 au 10

Avant le rétablissement de la ligne téléphonique fixe du cabinet (attendue pour jeudi prochain), nous confions au Docteur Renfro et à partir du 5 février, un téléphone portable, le 07 86 36 00 34, pour la prise de rendez-vous, les visites à domicile…

Horaires de consultation : du lundi au vendredi

- sans rendez-vous de 9 h à 12 h
- sur rendez-vous de 16 h à 19 h

(sauf lundi 5 février consultation sans rendez-vous à partir de 15 h)

Nos deux infirmiers, Régis Talhouarne et Soizic Bertevas, continueront à assurer la permanence de soins, et sont joignables sur leur nouveau numéro professionnel : 06 70 59 50 16.

TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs fois retardés, ils débuteront la semaine du 26 févier et s'achèveront pour la mi-avril. Ils concernent :

- La route de Brouël de la route du Pont du Guéric jusqu'à l'embranchement avec le chemin du Naudeux
- La rue des Corsaires
- La rue de la Mairie jusqu'à la patte-d'oie du Trec'h

Les conséquences sur la circulation feront l'objet de communications complémentaires au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

TRAVAUX MARITIMES

La cale du Gored a été fortement dégradée par la tempête. Les travaux de reconstruction sont entamés, ils sont conduits par l'entreprise Marc. Ils ont démarré ce 29 janvier, et sont programmés durer jusqu'au 23 février.
Le mur de soutènement de la « maison blanche » de la « plage des Dériveurs » sera reconstruit sous l'égide du Département.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Le bureau ne renouvelle pas son mandat et cherche des bénévoles qui veulent s'investir. À l'occasion de son assemblée générale, le Comité des Fêtes a enregistré la démission de trois membres de son bureau : Mathilde Daniel, Jean-Luc Ars, Franck Mérini. Un seul candidat s'est fait connaître Richard Caillet. Sylvaine Guichard, Michèle Robin, Gilles Cohen demeurent au bureau mais souhaitent ne plus exercer les fonctions de présidente, secrétaire, trésorier.
Dans l'attente d'une complétude de l'organe de gouvernance, le Comité s'est mis en sommeil et une AG sera convoquée s'il y a possibilité de prise de responsabilité par la nouvelle organisation.
Pour rappel, le Comité a organisé en 2023 : sept manifestations qui nécessitent beaucoup de bénévolat en amont et en aval des réalisations. Nous constatons beaucoup de « consommateurs » - souvent exigeants - mais peu de « consom'acteurs » !
Pour autant, ces animations ne peuvent être envisagées sans la prise de responsabilité des organisateurs. En plagiant Charles de Gaulle, on pourrait dire : Il ne s'agit pas de dire animations, animations ! en sautant comme un cabri. Ces activités sont une responsabilité associative et engagent les membres qui s'en chargent.
Si des personnes sont volontaires, il est possible de le faire savoir à l'actuelle présidente : Sylvaine Guichard, au 0683064234.

INFORMATIONS NATIONALES

Intoxications au monoxyde de carbone : L'actualité est marquée chaque hiver par la survenue d'intoxications au monoxyde de carbone. Invisible, inodore et non irritant, c'est un gaz toxique qui peut être mortel. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire ces intoxications. Quelques conseils simples :

- faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération) ;
- aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air ;
- faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées deux fois par an (des oiseaux peuvent y installer leurs nids) ;
- n'utilisez pas pour vous chauffer : des chauffages d'appoint en continu - ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées ; des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros…) ;
- n'utilisez pas à l'intérieur des locaux un groupe électrogène et veiller à ce que les gaz de combustion ne rentrent pas dans le logement.

RACCORDEMENT À LA FIBRE

Comme annoncé lors des deux réunions publiques organisées en juin et décembre 2023 sur l'île, le réseau cuivre, sur lequel ont été déployés la téléphonie et l'accès au service Internet haut débit, est progressivement arrêté (au 1er février 2024, plus aucun nouvel abonnement téléphonique par le cuivre, n'est possible). Il est remplacé par le réseau fibre plus efficace, plus rapide, plus sobre en termes de consommation énergétique et plus durable car moins soumis aux aléas météorologiques.
L'Île-aux-Moines est une des premières communes de l'agglomération à être concernée. La commercialisation de nouvelles offres sur le réseau cuivre n'est désormais plus possible et au 31 janvier 2025, tous les abonnements téléphonie et Internet sur cuivre seront arrêtés. Le réseau sera ensuite démonté.
Si vous êtes toujours raccordé au réseau cuivre, vous devez sans tarder vous adresser au fournisseur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire à une offre sur le réseau fibre.
Il reste moins de dix mois pour réaliser la pose de la fibre optique. Nous dénombrons aujourd'hui encore plus de 200 logements qui n'y sont pas raccordés. Techniquement, seules deux habitations ne pourront l'être. Pour elles, et pour tous ceux qui ne désirent pas être reliés à la fibre optique, les solutions résideront dans l'utilisation de la 4G.
Pour plus d'information, consulter le site de l'agglomération https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/amenagement-numerique-du-cuivre-la-fibre ou https://www.reva-numerique.fr/la-fibre-pour-les-particuliers/

Forum opérateurs du 6 décembre 2023

SEMAINE DU GOLFE

Remerciements aux bénévoles samedi 2 mars 18 h 30 à la Rabine à Vannes.

LE PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

La réunion de concertation des associations est maintenue à lundi prochain 5 février à 17h30 en salle du Conseil municipal. Nous partagerons les dernières informations et arrêterons les animations îloises.

À RETENIR !

Samedi 3 février : soirée îloise de l'ACCA, salle polyvalente, 19 h
Lundi 5 février : réunion pour la flamme olympique, salle du conseil, 17 h 30
Dimanche 11 février : ciné-club, salle du Rinville, 17 h
Mardi 13 février : chandeleur
Samedi 17 février : atelier greffage par Bourus
Dimanche 25 février : loto-bingo par l'APEL, salle polyvalente